

Mesures additionnelles temporaires de sécurité dans le métro

Breffage technique destiné aux médias

13 mars 2025





Historique STM

Trois objectifs de l'année



**Assurer une visibilité accrue
du personnel STM**



**Favoriser une rapidité
d'intervention**



**Offrir un environnement
métro rassurant**

Présents, sur le terrain et en vigie



30
ambassadeurs
de sûreté

100
cadres
opérationnels et
gestionnaires

180
constables
spéciaux

+2 500
Caméras et vigie
en temps réel



Formation bonifiée
Vigilance et désescalade
offerte à des groupes
d'employés

L'approche sociocommunautaire, toujours au cœur de nos actions

✓ Approche de référencement des constables spéciaux

Protocole d'intervention visant notamment à référer les personnes vers des ressources (navettes, hébergement)

✓ Équipe métro d'intervention et de concertation

ÉMIC – 3 équipes

✓ Partenariats et ententes avec organismes communautaires

Navettes pour les déplacements vers les ressources, coupons-repas pouvant être remis, clinique mobile Mission Old Brewery Telus présente aux abords de stations.





État de situation

Un abri pour les plus vulnérables de la société

Et ce n'est pas un choix, mais généralement une solution de dernier recours pour les personnes :

- Désaffiliées fréquentant peu ou pas les ressources, refusant le référencement
- Restant en station jusqu'à la fermeture pour passer ensuite la nuit à l'extérieur
- Ayant des difficultés à respecter les règles de vie dans les ressources
- Avec plusieurs facteurs de vulnérabilité (ex.: déficience intellectuelle, enjeux santé mentale, toxicomanie)
- Sous tutelle aux biens et à la personne

Le métro n'est pas un lieu qui répond à leurs besoins fondamentaux :

- Aucun bloc sanitaire
- Non chauffé
- Voies électrifiées (risque de chute et d'électrocution)
- Pas d'intervenants en permanence
- Pas de fauteuil/lit

Données sur la sécurité dans le métro

	Novembre 2024	Décembre 2024	Janvier 2025	Février 2025	Février 2025 vs. février 2024
Interventions des constables spéciaux pour incivilités	3 198	3 790	3 761	3 384	+ 17 %
Raccompagnements des personnes en opération	3 099	5 629	6 492	5 808	ND*
Raccompagnements des personnes en fermeture	1 163	1 888	2 465	2 574	+61 %
Personnes ayant reçu de la naloxone	8	11	11	11	+ 57 %
Sentiment de sécurité clients métro	58 %	55 %	52 %	49 %	- 13 pp

*Ces données sont recueillies depuis le 4 novembre 2024.

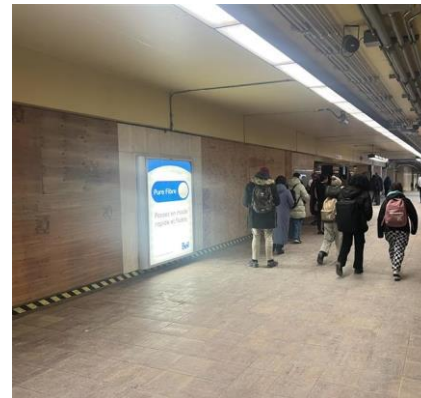


**Mesures temporaires
additionnelles jusqu'au 30 avril**



Efforts continus pour un environnement rassurant

- ✓ Aménagement de lieux afin de limiter les incivilités et réduction de la superficie d'entretien dans 9 stations ciblées





Efforts continus pour un environnement rassurant

- ✓ Aménagement de lieux afin de limiter les incivilités et réduction de la superficie d'entretien dans 9 stations ciblées

Stations	Lieux	Enjeu sécurité/propreté
Charlevoix	Cloisons réduisant l'espace à la mezzanine	<ul style="list-style-type: none">• Propreté des lieux
Peel	Cloisons réduisant l'espace autour des concessions	<ul style="list-style-type: none">• Propreté des lieux (urinoir)
Place-des-Arts	Passerelle cloisons (maintien accès ascenseur) Accès Kimberly : cloison avec une porte pour accès resserre	<ul style="list-style-type: none">• Présence de groupes criminels• Réduction des attroupements et consommation de drogues• Propreté des lieux
Beaudry	Cloison entre les portes papillon et l'escalier	<ul style="list-style-type: none">• Attroupements et consommation de drogues• Risque d'incendie lié à l'utilisation des prises de courant
Pie-IX	Cloison entre l'accès au Stade olympique et l'ascenseur au niveau mezzanine	<ul style="list-style-type: none">• Réduction des attroupements• Sécurité des employés• Propreté des lieux



Efforts continus pour un environnement rassurant

- ✓ Aménagement de lieux afin de limiter les incivilités et réduction de la superficie d'entretien dans 9 stations ciblées

Stations	Lieux	Enjeu sécurité/propreté
Bonaventure	Aménagement temporaire sur la mezzanine Cloisons dans le corridor menant vers le REM	<ul style="list-style-type: none">• Réduction des attroupements• Propreté des lieux• Consommation de drogues
Place d'Armes	Cloisons pour fermer l'espace autour de la loge secondaire	<ul style="list-style-type: none">• Réduction des attroupements• Propreté des lieux (urinoir)
D'Iberville	Cloisons fermant l'accès à la porte donnant sur la ruelle dans l'édicule Ouest	<ul style="list-style-type: none">• Consommation de drogue
Côte-Vertu	Cloisons fermant l'espace derrière l'ancien centre de service	<ul style="list-style-type: none">• Propreté des lieux (urinoir)



Efforts continus pour un environnement rassurant

- ✓ Fermeture des **4 accès** jusqu'au 30 avril

Stations	Enjeu de sécurité/propreté	Mesures de mitigation
Place-des-Arts Accès 1520 Bleury	Présence de groupes criminels	4 accès restants à la station Clients peuvent se rendre à l'accès D au 2020 rue Bleury à 58 m (1 min de marche)
Atwater Sortie Westmount Square	Attroupement et occupation abusive des lieux	Fermeture à partir de 22h seulement , après la fermeture des commerces + 3 accès restants



Efforts continus pour un environnement rassurant

- ✓ Fermeture des **4 accès** jusqu'au 30 avril

Stations	Enjeu de sécurité/propreté	Mesures de mitigation
Square-Victoria-OACI Accès 1080 Beaver Hall	Réduction des pieds carrés pour améliorer l'efficacité des équipes entretien	6 accès restants à la station Clients peuvent se rendre au 601 Viger ouest à 240 m (3 min de marche)
De Castelnau Sortie qui donne accès au riverain dans l'édicule secondaire (côté Est)	Enjeu de sécurité lié à nouvelle ressource à proximité	N/A Édicule encore ouvert



Obligation de circuler dans les installations de la STM

✓ Obligation en vigueur à partir du 13 mars jusqu'au 30 avril 2025

« À titre d'exploitant d'une entreprise de transport en commun de personnes, par autobus et métro : De ne pas permettre qu'une personne soit présente dans le matériel roulant ou dans un immeuble exploité par la STM à d'autres fins que celles reliées au déplacement par l'utilisation des services de transport en commun ou à l'exploitation d'une activité autorisée par la STM. »

Cette instruction est en vigueur du 13 mars jusqu'au 30 avril 2025. »





Obligation de circuler dans les installations de la STM

- ✓ **Directive de maintenir une approche bienveillante lors des interventions et d'agir avec discernement**
- ✓ **Arbre décisionnel en gradation des constables spéciaux de la STM**
 1. **Expliquer le règlement et l'instruction**
 2. **Évaluation de la situation :**
 1. Santé physique et mentale
 2. Conditions météo
 3. Niveau de collaboration de la personne
 4. Historique des interventions auprès de cette personne
 3. **Offrir des alternatives aux personnes:**
 1. Référencement (refuges, haltes)
 2. Réponses aux besoins immédiats (vêtements, souliers)
 3. Au besoin, soutien ÉMIC ou des intervenants de 3^e ligne comme UPS-J
 4. **En cas de refus, raccompagner la personne vers l'extérieur**

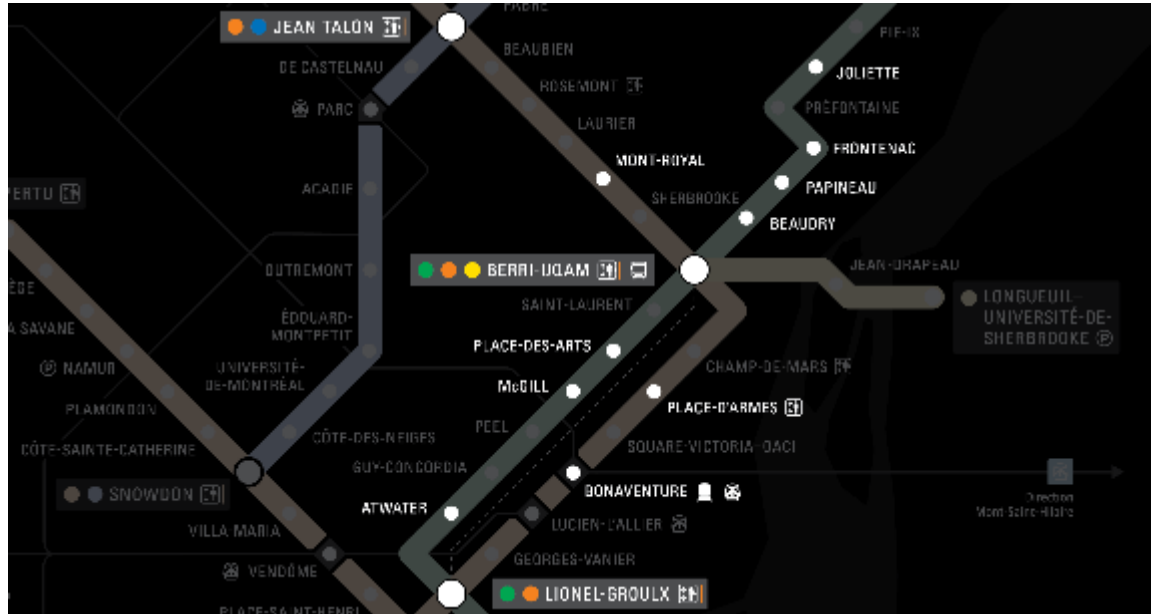
L'instruction mène à une sanction administrative seulement. Cependant, si la personne contrevient au règlement en place, celui-ci peut être utilisé.



Cellule de coordination

✓ Création d'une cellule de coordination

Membres: STM, Ville de Montréal, SPVM, DRSP, Arrondissement Ville-Marie, CIUSSS Centre-Sud





**Mesures
Ville de Montréal**

Montréal Renforcer la sécurité et le soutien dans le métro

Création d'une cellule de coordination

- Renforcer les alternatives disponibles pour accompagner les personnes vulnérables vers des lieux mieux adaptés à leurs besoins

Renforcement d'initiatives existantes

- Prolongation des haltes-chaleur Lucien-Saunier et de Saint-Laurent jusqu'à la fin avril
- Présence des équipes EMMIS dans le métro et coordination accrue pour le déploiement sur l'ensemble du territoire

Autres mesures

- Mise en place du projet pilote d'Habitations modulaires avec accompagnement
- Poursuite du soutien au réseau de la santé et au milieu communautaire dans la recherche de sites
- Poursuite des mesures pour prévenir l'itinérance



Mesures SPVM



Présence accrue du SPVM

Depuis le 7 février 2025 :

- Visibilité policière accrue dans les stations de métro du centre-ville ainsi qu'aux abords de certaines stations aux prises avec une problématique de vente de stupéfiants.
- Présence des membres de la Section Métro jusqu'à la fermeture des stations, afin de soutenir les constables spéciaux de la STM et le personnel policier des postes de quartier.
- Ajout de policières et policiers du Soutien et interventions spécialisées (SIS).





Mesures CCSMTL



Un enjeu complexe, une réponse adaptée

Une approche coordonnée et humaine

- Objectif commun : réduire l'itinérance, venir en aide aux personnes les plus vulnérables

L'engagement du CCSMTL

- Gamme de services variée et accès aux soins facilité
- Rôle des équipes du CCSMTL
- Présence des équipes en santé mentale, dépendance et itinérance sur le terrain
- Importance des équipes mixtes : ÉMIC+, ESUP, UPS-J
- Agilité et adaptation aux situations émergentes

Une concertation soutenue et essentielle

- Arrimage inter établissements
- Collaboration avec les partenaires et les organismes communautaires
- Priorité à un accompagnement structuré et humain



Un accompagnement renforcé

Une présence ciblée dans le métro (depuis janvier 2025)

- Soutien aux personnes en grande vulnérabilité
- Suivi personnalisé par une intervenante sociale
- Relation de confiance pour faciliter l'adhésion aux services

Un modèle structuré et collaboratif

- Coordination avec le RSSS et les partenaires communautaires
- Travail avec la STM pour repérer et aider les personnes en détresse
- Référencement direct vers les services en santé mentale et en dépendance

Quelques exemples récents



Période de questions